

■ **Arte Matto SARL**, à Genève, commerce de céramiques, marbres et carrelages (FOSC du 16.10.2001, p. 8066). Hervier Marie-France n'est plus associée; sa part de CHF 1'000 a été cédée à Hofmann Chantal. La part de l'associé-gérant Lanoir Gian a été réduite de CHF 19'000 à CHF 11'000 et cédée à concurrence de CHF 8'000 à Hofmann Chantal, de Grossaffoltern, à Courtepin, nouvelle associée pour une part de CHF 9'000. Statuts modifiés le 06.03.2002. L'associée Hofmann Chantal est nommée gérante avec signature individuelle.

Journal no 2815 du 12.03.2002
(00389030 / CH-660.1.279.995-8)